TRANSPORTS

Le dossier poids lourds soumis au gouvernement

Le dossier des «poids lourds» sera incessamment présenté au gouvernement. Ces véhicules seront équipés de chronotachigraphe, a indiqué le ministre des Transports.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Pour Amar Ghoul, le dossier poids lourds est «très important». Il sera incessamment présenté au gouvernement. «Nous avons constaté que de nombreux accidents de la circulation sont provoqués par les poids lourds, camions et bus et engendrent un nombre important de décès», a-t-il souligné hier, en marge du 8e Forum international des prévisions saisonnières de l'Afrique du Nord, tenu à Alger.

Face à l'hécatombe provoquée par ces véhicules, le gouvernement a pris les devants. «Nous avons décidé d'équiper les véhicules de 3,5 tonnes et plus, à l'avenir, de chronotachygraphes. Un équipement moderne et numérique qui sera installé dans chaque bus et chaque camion pour mesurer les vitesses à tout instant, le temps de conduite et de repos», explique le ministre des Transports.

Il rappelle que la réglementation exige un temps minimum de pause pour une certaine durée. «Le chronotachygraphe enregistre justement le temps de pause», dit-il. Un équipement aux normes européennes dont «l'Algérie a déjà passé commande». Ce texte prévoit des sanctions «très sévères», dira Amar Ghoul, allant d'une amende au retrait définitif du permis de conduire et au retrait de l'autorisation attribuée à l'entreprise publique ou privée. Le ministre rappelle, par ailleurs, que le facteur humain est à l'origine de 95% des accidents de la circulation. Toutefois, il n'exclut pas la responsabilité des conditions météorologiques. «Nous enregistrons beaucoup d'accidents par mauvais temps», dit-il. Selon lui, les gens n'accordent pas de l'importance à l'information météorologique. «Même ceux qui sont chargés de gérer cette information dans le cadre préventif ne prennent pas en charge ces informations», a-t-il ajouté.

Photo : NewPress

Amar Ghoul.

Il plaide ainsi pour la création d'un espace au sein de l'Office national de météorologie pour assurer l'encadrement «humain spécialisé». «Il sera dédié à la mise à niveau de l'information météorologique et de sa transmission», précise-t-il.

Ry. N.

PLAN QUINQUENNAL «AQUAPÊCHE 2020»

Doubler la production nationale d'ici 5 ans, selon Ferroukhi

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a affirmé que le plan d'action du secteur de la pêche et de l'aquaculture (2015-2019), appelé «Aquapêche 2020», vise la préservation des potentialités naturelles de pêche marine et continentale comme les barrages et les bassins des exploitations agricoles.

Salah Benreguia - Alger (Le Soir) - Longtemps en berne, le secteur de la pêche et des ressources halieutiques peut devenir l'un des créateurs de richesses et ce, à la faveur d'un nouveau et ambitieux plan d'action quinquennal.

Appelé «Aquapêche 2020», le plan d'action du secteur de la pêche et de l'aquaculture, pour la période 2015-2019, vise la diversification du système productif national, la préservation et la création d'emplois. Le développement local au niveau du littoral et des zones intérieures, l'accroissement et la diversification de l'offre en produits halieutiques figurent également parmi les objectifs visés. Intervenant, hier, lors du forum du quotidien *Liberté*, Sid Ahmed Ferroukhi a également précisé que «ledit plan prévoit un volume de production de 200 000 tonnes/an, d'ici 5 ans».

Et la concrétisation de cette équation repose sur la lutte contre la pêche anarchique, la recherche scientifique et l'orientation de spécialistes, selon le premier responsable du secteur. «Le plan quinquennal 2015-2019 Aquapêche prévoit également la préservation de 80 000 emplois déjà existants et la création de 40 000 nouveaux postes d'emplois avec, à la clé, un chiffre d'affaires de 110 milliards de dinars», a-t-il noté.

Photo : Samir Sid

Sid Ahmed Ferroukhi.

L'autre point évoqué par l'invité du Forum de *Liberté* est la toute récente loi modifiant et complétant la loi n°01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture, adoptée au Parlement, il y a quelques jours. Là, M. Ferroukhi a tenu à souligner que «la nouvelle loi prévoit de nouveaux instruments pour le développement des activités de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre des principes d'une pêche responsable, et d'une préservation de la ressource et de l'environnement marins qui assure la durabilité de la pêche artisanale». En outre, ajoute-t-il, «ladite loi porte sur la reprise des activités de pêche du corail en introduisant des mécanismes de rationalisation de l'exploitation des ressources biologiques et prévoit un durcissement des sanctions liées à la pêche illicite, notamment celle du corail».

Lors du débat, Sid Ahmed Ferroukhi a été interpellé par Réda Hamiani, l'ex-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Se présentant en tant que futur investisseur dans l'aquaculture continentale, M. Hamiani a interpellé le ministre sur les lenteurs des procédures bancaires, un retard qui met en péril «son» projet. «Notre projet est retardé par le temps pris par la banque. Si d'ici le mois de mai on n'a pas les cages nécessaires, la concrétisation de notre projet sera jusqu'à l'année prochaine», selon Hamiani qui s'est dit «étonné» par la cherté de la sardine, alors que l'Algérie possède plus de 1 200 km de côte.

De son côté le ministre s'est montré évasif concernant les retards pris par les banques dans le traitement des dossiers d'investissement, en indiquant seulement qu'il «comprend» la doléance des investisseurs, et leur a donné rendez-vous le 5 avril prochain, jour de la tenue de la rencontre, à Alger, sur les instruments d'investissement et d'accompagnement des projets.

«La flambée du prix de la sardine est la conséquence d'un déséquilibre entre l'offre et la demande. Toutefois, les gens doivent savoir que la sardine n'est pas disponible biologiquement toute l'année. Dans la conception collective, on a une richesse infinie, or la réalité est tout autre», a-t-il expliqué.

S. B.

RESSOURCES EN EAU

Deux cents stations d'épuration des eaux usées d'ici 2017

Selon les prévisions du ministre des Ressources en eau, son secteur atteindra 200 stations d'épuration des eaux usées d'ici 2017 avec une capacité de traitement de 1,200 milliard de mètres cubes par an.

Actuellement le secteur, dit-il, compte 165 stations d'épuration des eaux usées. Dans les années 2000, rappelait Necib qui s'exprimait hier sur les ondes de la Radio nationale Chaîne I, l'Algérie ne disposait que de 30 stations dont la plupart ne fonctionnait pas. Le ministre des Ressources en eau, qui a rappelé que l'Algérie n'est pas un pays à forte pluviométrie, a toutefois rassuré que les barrages sont remplis à hauteur de 89% y compris ceux qui, auparavant, ne connaissaient pas un important taux de remplissage.

En effet, les dernières pluies ont permis l'enregistrement d'un niveau record en terme d'apport avec plus de 856 millions de mètres cubes alors que la moyenne annuelle nationale en terme de remplissage est de 80% avec une réserve de 5, 463 milliards de m³.

Interrogé une autre fois sur l'impact des chutes des prix du pétrole sur le secteur, Necib a réaffirmé que les différents projets à caractère social initiés seront menés à terme. Quelques projets, dit-il, vont peut-être connaître un report d'une année ou d'une année et demie mais «il n'y aura aucune annulation».

Revenant sur le prix de l'eau potable, l'invité de la radio a exclu une nouvelle révision de tarification. Cependant, le premier responsable du secteur appelle le consommateur à limiter le gaspillage d'eau.

Le secteur, dit-il, a lancé des campagnes de sensibilisation sur ce sujet. L'intervenant a aussi indiqué que d'ici 2018, le secteur va compter 16 stations de dessalement d'eau de mer qui couvriront 20 % des besoins de la population en eau potable.

S. A.

PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE GIZC À ORAN

Dalila Boudjemâa soutient toujours l'exploration du gaz de schiste

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, qui se trouvait hier à Oran, pour présider un regroupement national de 14 wilayas côtières pour la présentation de la «stratégie nationale relative à la gestion intégrée des zones côtières GIZC» entrée en vigueur depuis mars 2011, a choisi une fois de plus de défendre les choix des pouvoirs publics de s'orienter vers l'exploitation du gaz de schiste. Interrogée sur cette question, la ministre a indiqué «on n'est pas en phase d'exploitation mais d'exploration ; avant la décision, la dimension environnementale a été au cœur de la décision, c'est-à-dire aujourd'hui la protection de l'environnement est intégrée dans toutes les politiques publiques».Elle rappellera encore que des études réalisées par des bureaux d'études spécialisés en la matière ont montré «qu'il n'y a pas d'impact sur l'environnement. Maintenant pour toute activité, si on ne maîtrise pas les technologies, si on ne prend pas en considération les prescriptions techniques environnementales, ces activités peuvent générer des problèmes, toutes les activités de développement peuvent générer des problèmes». Et de rajouter que seule une phase d'exploration est faite aujourd'hui «c'est d'ici 4 à 7 ans qu'on verra, ça dépendra de la situation, d'ici là il y aura une décision si on exploite ou pas».

Pour revenir à la présentation du document de stratégie nationale GIZC, la ministre indiquera que seuls 3 pays méditerranéens ont bien lancé leurs stratégies dont l'Algérie.

A noter que les discussions devant se dérouler lors de ce regroupement, ayant mobilisé des directeurs de wilaya des 14 wilayas côtières et des experts des associations, devraient permettre l'enrichissement du document final. Cette stratégie a été aussi élaborée avec la participation et le partenariat d'organismes internationaux relevant du Pnue, du soutien de l'Unesco.

Fayçal M.